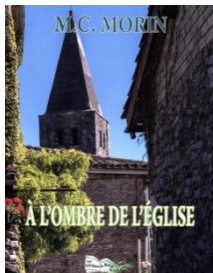


Secrétariat : secretariat@givenchylesslabassee.fr – Maire : maire@givenchylesslabassee.fr

Directeur de la publication : Emmanuel Herbaut, Maire

Disponible sur l'application « ma ville connectée »

Site internet : givenchylesslabassee.fr**Le livre du mois**

L'équipe de la médiathèque vous conseille la lecture du roman de M.C MORIN, *A l'ombre de l'église*. 'Septembre 1963. Nommé instituteur à Saint-Florent, Pierre Bertier revient dans le village où, pendant plusieurs années, il passait toutes ses vacances chez sa grand-mère aujourd'hui disparue. Les jeux avec les copains, les bêtises de gamin, les amitiés, tous ces souvenirs remontent alors du fond de sa mémoire, en particulier la mort du petit Paul, incompréhensible aux yeux de tous. Pierre retrouve Marilou, son amie de toujours. Guillaume devenu gendarme, la timide petite Marie, Rose la cancanière et bien d'autres. Après toutes ces années, la mort tragique de Paul reste un mystère pour toute la bande de copains. Parviendront-ils à trouver les réponses à toutes leurs questions ?' visitez le site : <https://opac-x-bibliothequegivenchy.biblix.net/>

**Sivom de l'Artois.**

Le 29 février 2024, Steve BOSSART, maire de Billy-Berclau, a transmis une lettre ouverte à l'ensemble des maires du Sivom de l'Artois, retranscrite ci-dessous :



« Monsieur le Président,

Malgré l'adoption de nouveaux statuts, il est manifeste que l'avenir du SIVOM de l'Artois reste incertain. Nos récentes réunions ont mis en lumière l'absence d'un projet clair et de vision politique pour l'avenir. Il apparaît également clairement une absence de consensus entre les communes pour collaborer avec confiance, dans l'esprit de solidarité qui a toujours sous-tendu l'existence du

SIVOM de l'Artois.

La commune de Billy-Berclau ne peut être tenue responsable, bien au contraire, de ne pas jouer pleinement le jeu de la solidarité intercommunale. A cet égard, aucun défaut de paiement de notre contribution n'a été constaté, les nouveaux statuts ont été adoptés par notre Conseil Municipal à l'unanimité et nous demeurons, de loin, les principaux contributeurs au fonctionnement du SIVOM. Cependant, nous avons pris acte des intentions de plusieurs communes de quitter le SIVOM. Il est impératif de souligner que la Commune de Billy-Berclau ne pourrait admettre une telle décision, car cela reviendrait à mettre en péril les fondements mêmes du SIVOM de l'Artois.

Je vous informe donc que si une ou plusieurs communes venaient à quitter le SIVOM, nous serions contraints de demander également notre retrait, puisque nous ne pourrions plus parler de solidarité dans ces conditions. C'est pourquoi, dans cette éventualité, je vous prie de bien vouloir nous transmettre une étude d'impact d'un retrait de la Commune de Billy-Berclau, dans un délai que je vous saurais gré de me préciser par retour de courrier. »

Lettre ouverte de Monsieur Dominique DELECOURT, Président du SIVOM de l'Artois en date du 05 mars 2024, en réponse à Monsieur Steve BOSSART :



« Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre lettre ouverte en date du 5 mars 2024. Bien que le SIVOM de l'Artois ait traversé une période de turbulence nous disposons enfin d'un cadre administratif, juridique et financier qui précise les modalités de la solidarité intercommunale des communes du syndicat, conforme aux attentes de la Chambre Régionale des Comptes et à votre sollicitation de début de mandat. Pour ma part, je m'étais engagé auprès de vous et de vos administrés à porter cette réforme statutaire de manière à assurer une juste répartition des contributions sur des critères objectifs qui permettent aux habitants de la commune de Billy-Berclau de comprendre le mécanisme de péréquation du fonctionnement des services

de notre syndicat. Vous avez toujours exprimé votre volonté de conserver cette solidarité intercommunale qui est à l'origine de la création du SIVOM. Toutefois, nous ne pouvons nous opposer aux demandes des communes d'instruire des demandes de retrait. Ces demandes sont conformes aux dispositifs du Code Général des Collectivités Territoriales et le SIVOM a l'obligation d'instruire chaque demande. Je m'efforce, depuis des mois, à conserver une cohésion intercommunale permettant de conserver ce syndicat, porteur d'histoire, et auquel nos communes sont tant attachées. C'est pourquoi, je vous invite, Monsieur le Maire, à poursuivre le travail entrepris de maintien de la cohésion intercommunale de notre syndicat dans un esprit d'apaisement et de développement de nos services. Enfin, pour revenir sur votre demande d'étude d'incidences financières, conformément aux engagements pris lors de la conférence des Maires du mardi 27 février 2024, chaque commune se verra remettre une étude d'incidence. Toutefois, encore Président des 13 communes, je ne peux que m'interroger sur le bien-fondé de cette dernière commande, qui tant sur le fond que sur la forme, n'a aucun sens. Proposer des études d'incidences qui ne prennent en considération qu'une partie du personnel et qu'une partie des compétences ne servira qu'à alimenter un peu plus les spéculations quant à l'intérêt de conserver notre syndicat. J'invite chaque Maire à œuvrer au développement du syndicat plutôt qu'à son démantèlement. Pour ma part, j'ai le sentiment du travail accompli depuis l'adoption de nos nouveaux statuts et de l'adoption du budget primitif de l'année 2024. C'est pourquoi, conformément à mes engagements, vous trouverez ci-joint ma lettre de démission instruite auprès de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais.



La course des 100 communes

Le 02 Mars dernier, le peloton a traversé le village.

Merci à Jean-Marie BONNEL et l'ensemble des signaleurs qui ont permis que cet évènement se déroule dans les meilleures conditions.

Encart réservé à l'expression des membres de l'opposition :

SIVOM DE L'ARTOIS, suite et fin ?

Cela fait plusieurs numéros du petit écho au cours desquels nous vous relatons succinctement le scénario qui se déroule autour de la survie du SIVOM.

Nous allons de rebondissements en rebondissements et cela semble loin d'être fini. Le dernier en date : le Président, M. DELECOURT Dominique, par ailleurs Maire de Cuinchy, a adressé sa démission au préfet le 5 mars dernier.

Le préfet a la possibilité de refuser cette démission, mais ceci semble très peu probable. Nos élus devront donc, vraisemblablement, voter pour une nouvelle gouvernance. Espérons que ce changement de gouvernance soit annonciateur d'un renouveau et d'un nouveau départ pour le SIVOM.

Un conseil des Maires est d'ailleurs prévu ce lundi 11 mars, au cours duquel l'avenir du SIVOM sera probablement évoqué.